

Le Bureau s'est réuni le 13 septembre 2018, sur convocation du Président en date du 07 septembre 2018.

Présents.es : F. CHARTREUX, J.P. COUTEAU, L. GUYOT, R. SILLAIRE, O. HEYOB, R. ARNOULD, J. BOCANÉGRA, G. LIOUVILLE, E. PAYEUR, J.L. CLAUDON, C. ASSFELD LAMAZE, J.L. STAROSSE, D. PICARD, C. THERMINOT, P. HENNEBERT

Excusés.es: P. MONALDESCHI, A. HARMAND, K. JUVEN

BU 2018-21 – DOMAINE ET PATRIMOINE (3.3) - PEPINIERE / CENTRE D'AFFAIRES DU GENIE : FIXATION DU TARIF DU FORFAIT FIBRE - INTERNET ET DES BADGES ELECTRONIQUES D'ACCES

La CC2T a inauguré, début 2018, la pépinière et centre d'Affaires du Génie à Ecrouves. Il s'agit d'un bâtiment tertiaire proposant des locations et hébergements en bureaux à des créateurs ou chefs d'entreprises.

En complément de ces bureaux, la CC2T propose une série de services annexes ainsi que, désormais, l'accès à la fibre internet dont nous devons fixer les modalités tarifaires.

En outre, l'accès individuel à ces bureaux se fait grâce à un système de badges électroniques. Il doit aussi être prévu un tarif de vente de ces badges en cas de perte ou de dégradation par l'utilisateur.

L'accès à la fibre internet est un atout indispensable pour permettre l'accueil et le développement d'entreprises dans des conditions optimales, aussi, la CC2T souhaite proposer l'accès à la fibre aux locataires dans la pépinière – Centre d'Affaires du Génie.

Il est proposé d'appliquer la tarification pour ce service selon la distinction suivante :

| Hébergés / locataires | Tarification Accès Fibre /mois |
|-----------------------|--------------------------------|
| Pépinière | GRATUIT |
| Centre d'Affaires | 45.00 € |

En outre, l'accès des locataires et hébergés aux bureaux de la pépinière et centre d'Affaires du Génie se fait grâce à un système de badge électronique dont a été dotés initialement et gratuitement, les occupants.

Afin de disposer d'une tarification homogène sur les différents équipements gérées par la CC2T, il est proposé d'adopter la même tarification que les badges d'accès à la déchetterie communautaire ainsi qu'aux Points d'Apports Volontaires.

Ainsi, le tarif de remplacement d'un badge d'accès à la pépinière-centre d'Affaires du Génie, en cas de perte ou de dégradation intentionnelle, est proposé à :

- 8 € pour un badge d'accès fourni.

Il est proposé au Bureau Communautaire de :

- Fixer la tarification d'accès à la fibre optique et de remplacement des badges d'accès à la pépinière-centre d'Affaires du Génie selon les modalités ci-dessus,
- Autoriser Monsieur le Président à signer toutes les pièces utiles afférentes à l'exécution de la présente délibération, dont les avenants idoines.

Délibération adoptée à l'unanimité.